

# FICHE METHODE N° 12 - SAVOIR ARGUMENTER

## 1 - Définitions et principes de l'argumentation

**Argumenter** : soutenir une opinion dans le but d'obtenir l'adhésion de l'interlocuteur ou dans le but de contredire son opinion, en convainquant ou en persuadant.

L'objectif du discours argumentatif consiste à propos d'un thème (un sujet) de soutenir une thèse (un point de vue, une opinion) qui réponde à une problématique. Il faut convaincre un adversaire, soit pour modifier son opinion ou son jugement, soit pour l'inciter à agir.

- **Un thème** est un sujet de discussion plus ou moins précis, délimité : *le système des retraites par répartition, la réforme du système des retraites ...*
- **Une problématique** est formulée sous forme d'une question centrale qui peut s'accompagner des questions connexes à propos du thème : *la réforme des retraites est-elle suffisante pour garantir la pérennité du système par répartition ? La réforme des retraites est-elle équitable pour les différentes générations ?...*
- **Une thèse** est une réponse à cette problématique, une prise de position tranchée ou nuancée : *la réforme du système des retraites menée par Nicolas Sarkozy sauve le système par répartition (1<sup>ère</sup> possibilité), la réforme est nécessaire mais pas suffisante (2<sup>ème</sup> possibilité), la réforme des retraites aggrave les inégalités et ne résout pas les problèmes de son financement (3<sup>ème</sup> possibilité).*

**Convaincre** : obtenir l'adhésion de son interlocuteur en faisant appel à sa raison, en sollicitant ses facultés d'analyse et de raisonnement intellectuel. Pour convaincre, celui qui argumente fait appel à la raison, aux facultés d'analyse et de raisonnement, à l'esprit critique du destinataire pour obtenir son accord après mûre réflexion.

**Persuader** : obtenir l'adhésion de son interlocuteur en faisant appel à sa sensibilité, en agissant sur ses sentiments et en suscitant en lui des émotions. Il s'agit pour l'émetteur de jouer sur des valeurs et des repères culturels communs. En effet une argumentation met en jeu, de manière explicite ou implicite, un système de pensée. Celui qui veut persuader (le locuteur), s'il veut toucher son destinataire, doit s'efforcer de comprendre le système de valeurs de ceux auxquels il s'adresse.

## 2 - La méthode pour argumenter

**Convaincre** : pour convaincre, je dois :

1. **Choisir ma thèse** : *la réforme des retraites, proposée par le gouvernement, aggrave les inégalités et ne résout pas les problèmes de financement de la protection sociale.*
2. **Connaitre les arguments de l'adversaire** : *l'allongement progressif de la durée de cotisation, pour ceux nés après le 1<sup>er</sup> juillet 1951, et le report à 62 ans de l'âge légal de départ à la retraite pour ceux qui ont la totalité de leurs annuités et à 67 ans pour les autres repose sur deux arguments principaux :*
  - *Le financement des retraites n'est pas assuré* : la montée du chômage, de la précarité de l'emploi et l'arrivée des classes d'âge creuses dans l'emploi (1,8 cotisants pour 1 retraité contre 4 pour 1 en 1960) ralentissent les entrées de cotisations au moment où les dépenses vont fortement augmenter avec l'entrée en retraite des classes d'âge du baby-boom. Il devrait en résulter un déficit de 70 milliards d'€ en 2030.
  - *Les retraités vivent de plus en plus longtemps* : l'espérance de vie progresse de 2 à 3 mois chaque année à partir de 60 ans. Les personnes qui arrivent à l'âge de 60 ans sont de plus en plus en bonne santé. Ils peuvent donc travailler plus longtemps ce qui apportera des cotisations supplémentaires et ce qui diminuera le montant total des pensions à verser.
3. **Réfuter les arguments de l'adversaire** : *l'insuffisance des cotisations sociales n'est pas due uniquement à un rapport démographique défavorable et le travail rémunéré des plus de 60 ans n'est pas assuré.*
  - *Les cotisations ne reposent pas seulement sur le nombre d'actifs occupés mais sur la masse salariale qui leur est versée et sur le taux de cotisation décidé par l'Etat* : or, depuis le milieu des années 1980, la masse salariale a moins progressé que le PIB au profit des bénéficiaires des grandes sociétés qui ont également profité d'une baisse de cotisations sociales décidées par l'Etat afin de les rendre plus compétitives et de les inciter à embaucher des chômeurs. Cette politique incitative de l'Etat n'a pas eu les effets escomptés. Les entreprises n'ont pas utilisé le surcroît de profits pour investir mais pour distribuer plus de dividendes aux actionnaires. En conséquence, la croissance du PIB s'est ralentie et le chômage a augmenté. L'insuffisance des cotisations est le fruit d'une politique tout autant que la conséquence d'un rapport démographique défavorable.
  - *Il n'est pas sûr que les plus de 60 ans auront du travail* : 38% des actifs occupés de 55 à 64 ans ont un emploi en France en 2008. En effet, les entreprises ont pris l'habitude de mettre au chômage ou en préretraite une partie des salariés de plus de 55 ans ce qui transfère leur prise en charge sur la protection sociale jusqu'à l'âge de la retraite. Autrement dit, dire que les plus de 60 ans vont pouvoir travailler plus longtemps risque de

n'être qu'un simple slogan. Ces salariés vont se trouver au chômage et toucher des allocations chômage moins élevées que leur salaire ce qui va aggraver le déficit de la sécurité sociale sans que cela fournisse des cotisations sociales supplémentaires.

4. **Proposer ses propres arguments** : toutes les sources de financement n'ont pas été explorées puisque 81% des efforts reposent sur les salariés et la lutte contre le chômage doit avoir la priorité.
  - *D'autres sources de financement sont possibles* : tout d'abord, il est possible de taxer davantage les revenus du patrimoine (dividendes, intérêts, plus-values...) et les bénéfices des banques qui distribuent des bonus exagérés à leurs dirigeants et à leurs traders. Ensuite, on peut rendre progressive la cotisation sociale généralisée qui est un impôt sur les revenus qui alimente les caisses de la sécurité sociale. Ainsi, les populations aisées contribueraient davantage au financement des retraites que les populations pauvres. Enfin, une réduction des exonérations de cotisations sociales des entreprises apporterait des ressources importantes aux caisses de retraite.
  - *La lutte contre le chômage doit être prioritaire* : il ne sert à rien de vouloir réformer les retraites si aux deux extrêmes de la vie active (les jeunes et les seniors) les individus sont touchés par le chômage et la précarité. Plus du cinquième des jeunes actifs sont au chômage ce qui prive la Sécurité sociale de cotisations. L'Etat doit donc encourager l'emploi soit en soutenant la croissance de la production soit en freinant les heures supplémentaires qui empêchent le partage du travail.
5. **Ces arguments sont présentés de manière ordonnée** dans le cadre d'un **raisonnement** sous forme de **plan** et d'une progression argumentative (du moins important au plus important, du particulier au général ou l'inverse) Ils sont accompagnés d'**exemples** concrets ou chiffrés et ils sont souvent reliés entre eux par des connecteurs logiques (conjonctions de coordination, conjonction de subordination...) qui soulignent les enchaînements.

**Persuader** : pour persuader, je dois :

1. **Dévoiler l'argumentation de l'adversaire** : le gouvernement présente sa réforme comme "juste", "équitable", "solidaire", "inéluçtable". Pour cela, il utilise différents types d'arguments :
  - *L'argument d'autorité* : il fait référence à une autorité morale ou scientifique reconnue et experte (le Conseil d'orientation pour les retraites) pour justifier sa politique sans que l'analyse de l'expert soit mis en débat.
  - *L'analogie* : tous les pays développés augmentent l'âge de départ à la retraite. La France ne peut donc échapper à cette mesure sans que l'on examine la situation concrète des autres pays qui n'ont pas la même situation démographique ni le même système de retraite.
  - *La condamnation des solutions alternatives* : il s'agit de dévaloriser toutes les autres solutions en affirmant qu'elles mettraient fin au système par répartition ce qui permet d'affirmer que l'on est le sauveur du système. Or, dans le même temps, le gouvernement cherche à favoriser le régime par capitalisation.
2. **Mettre en avant un certain nombre de valeurs partagées par des groupes sociaux** : ainsi, la réforme des retraites proposée par le gouvernement est apparue comme injuste à un grand nombre de citoyens.
  - *Elle est injuste parce qu'elle traite les ouvriers, les employés et les cadres de la même façon* : or, les ouvriers et les employés ont une espérance de vie beaucoup plus faible que celle des cadres. En demandant aux premiers, qui ont commencé leur vie active plus tôt, de continuer à travailler plus longtemps on revient en fait à financer une partie de la retraite des cadres par les cotisations des ouvriers et des employés. Au lieu de se combler, l'inégalité s'accroît au moment de la retraite.
  - *Elle est injuste parce qu'elle traite les femmes de la même façon que les hommes* : or, les femmes ont une carrière beaucoup plus heurtée que celle des hommes (temps partiel, emploi discontinu, emploi précaire). En conséquence, les femmes n'ont pas acquis la totalité de leurs annuités pour bénéficier d'une retraite à taux plein. Elles devront accepter de continuer à travailler jusqu'à 67 ans, dans la mesure du possible, ou bien accepter de partir à 62 ans avec une retraite très dévalorisée (décote par année manquante).
  - *Elle est injuste parce qu'elle ne tient que partiellement en compte de la pénibilité des tâches* : certains métiers s'accompagnent d'une dégradation physique ou psychique importante qui rend délicat toute continuation de l'emploi au-delà de 60 ans. Or, lorsqu'on prend en compte la "l'espérance de vie en bonne santé", on s'aperçoit qu'elle est bien inférieure à l'espérance de vie démographique. Un certain nombre de salariés ne vont pas profiter très longtemps de leur retraite.